

PLAN DRESSE POUR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MIXTE
HALLE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE, APPARTEMENT DE GARDIENNAGE
VILLA INDIVIDUELLE, GARAGE ET COUVERT A VOITURES

PROPRIETAIRES : Avci Karip et Sari Avci Fatmagül

Désignation cadastrale de la parcelle n° 505 :

Situation : Chenau

Champ, pré, pâturage	1'022 m ²
Surface totale	1'022 m ²

Coordonnées moyennes : 2'541'590 / 1'164'620

Altitude des rez : A + C = 712.41 m. D = 712.59 m.

Affectation : Zone d'activités

Degré de sensibilité au bruit : III

Secteur de protection des eaux : Au

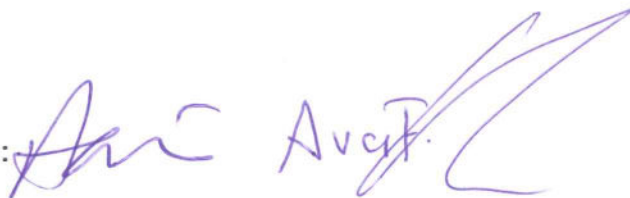
Limite de constructions selon servitude de restriction au droit de bâtir n° ID.005-2008/369

Périmètres d'implantation des constructions selon servitude de restriction au droit de bâtir n° ID.005-2008/369

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre foncier

Dérogations à la limite des constructions et aux périmètres d'implantation (accès et balcons)
selon la servitude de restriction au droit de bâtir n° ID.005-2008/369 et selon l'article 27 de la Loi sur les forêts

Les propriétaires :



Enquête publique

du 05.10.2019 au 03.11.2019

5533-2019-3

Camac : 184953

STI

SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL
DU GROS-DE-VAUD 1040 ECHALLENS

Le géomètre breveté :



Saint-Barthélemy, le 20 juin 2019



Bernard DELACRETAZ
Route du Collège 2
Téléphone : 021/882'53'73
E-MAIL : bdelacretaz@bluewin.ch

Ingénieur EPFL - géomètre breveté
1040 SAINT-BARTHELEMY
Mobile : 079/417'11'73

Servitudes :

- ID.005-2008/301 : Canalisation d'eaux claires et d'eaux usées à la charge de Poliez-Pittet/501, 506, 507, 508 et 509
ID.005-2008/335 : Maintien d'une borne hydrante à la charge de Poliez-Pittet/508
ID.005-2008/344 : Maintien de luminaires à la charge de Poliez-Pittet/506, 507, 508 et 509
ID.005-2008/357 : Canalisations quelconques à la charge de Poliez-Pittet/506, 507, 508 et 509
ID.005-2008/358 : Passage à pied à la charge de Poliez-Pittet/508
ID.005-2008/359 : Passage à pied et pour tous véhicules à la charge de Poliez-Pittet/500, 501, 502, 503, 504, 506, 507, 508 et 509
ID.005-2008/369 : Restriction au droit de bâtir en faveur et à la charge de Poliez-Pittet/500, 501, 502, 503, 504, 506, 507, 508 et 509

Charge foncière :

- ID.005-2008/361 : Obligation de maintien d'arbres à la charge de Poliez-Pittet 498, 500, 501, 502, 503, 504, 506, 507, 508 et 509

Propriétaires voisins :

- Parcelle n° 66 : Poliez-Pittet la Commune, Poliez-Pittet
Parcelle n° 498 : Jeanneret Georges-Alexandre
Parcelle n° 500 : Avci Karip et Sari Avci Fatmagül
Parcelle n° 506 : Portmann Enrico et Portmann Marie-Gabrielle

LEGENDE :

-  Halle d'activité, villa et garage
 Couvert à voitures
 Balcons
 Places de parc et accès
 Limite des constructions
 Périmètres d'implantation des constructions sur les façades des bâtiments projetés
 Sonde géothermique